



Chemiré-le-Gaudin

Dates marquantes de l'histoire de Chemiré-le-Gaudin

Les traces d'occupation les plus anciennes remontent à l'**époque gallo-romaine**. Près du hameau d'Athenay, des restes d'une villa ont été mis au jour lors de la construction de l'autoroute A11. Dans les bois de la Sauvagère, un vase probablement gallo-romain a été découvert en 1939.

La présence médiévale est reconnue à la fois par les textes et par les découvertes archéologiques, dont plusieurs sarcophages en roussard et en calcaire découverts à Athenay et Saint-Benoît.

Dans le village, l'église construite au **XIe siècle** est le bâtiment le plus ancien.

Au XIVe siècle, Pierre de la Forêt né à la Suze en 1314 devient curé de la paroisse et en 1350 il accède au titre de Chancelier de France.

Au XVIIIe siècle, un collège de garçons et un collège de filles sont fondés par les époux Peschard. Les activités agricoles, l'extraction de la marne ainsi que la fabrique des étamines sont à l'époque les principales occupations de la population.

En 1709 sont arrivés une gelée et un froid si violent pendant l'hiver que toutes les vignes et blés, jusqu'aux arbres mêmes, principalement les noyers ont été détruits par le gel, en sorte qu'il y a eu disette de grains, de vin et de fruits et que le froment valût 100 sous à 6 f le boisseau, l'orge de 50 à 60 sols, mesure du Mans. Le pain de 12 livres est passé à 20 s, les vignes ont même gelé au printemps 1710, en sorte que le vin a valu jusqu'à 50 écus la pipe (source : registre paroissial).

Egalement, "la postérité saura que les **mois de novembre et de décembre de l'an 1788 et de janvier, février et mars de l'an 1789** ont été très froids, que la terre a été couverte de neige pendant plus de deux mois, que l'hiver en un mot a été si rigoureux que les noyers et les vignes ont été en partie gelés. Une grande partie des bleds (blés), que le vin même en bouteilles a éprouvé la gelée dans plusieurs endroits. Cet hiver a été si désastreux que la misère était à son comble, l'été suivant, il y a eu disette de bled (blé) et autres grains de manière que le bled (blé) et autres grains se vendaient (vendaient) le boisseau, mesure de Vallon 9 livres, mesure Le Mans, 5 livre 12. On a recueilli très peu de vin, de mauvaise qualité, mais il s'est trouvé une abondance de cidre". (source : archives paroissiales).

1793-1800 : La chouannerie. Les chouans sont entrés à Chemiré-le-Gaudin ; il y ont fait des réquisitions chez les habitants et leur ont donné des bons et des quittances intitulées "Bons de royalistes, pour le service du Roi" et ce pour un total de six mille et quelques cents livres.

An IX, 18 brumaire (novembre 1800). Les sieurs, Chevalier maire de Chemiré-le-Gaudin et Barassé adjoint, font replanter "un arbre de la liberté" (son essence et sa localisation ne sont pas définies) pour servir d'emblème à tous les amis du gouvernement républicain et comme étant l'arbre judiciaire du territoire français.

An X, 20 Germinal (avril 1801). A l'occasion de la publication de la paix, le conseil de la commune de Chemiré-le-Gaudin, accompagné d'un grand nombre d'habitants a organisé une fête. La journée s'est passée en plaisirs et divertissements aux cris de "vive le gouvernement, vive la paix et l'union." Le son de la cloche et celui du carillon ont été répétés de nombreuses fois en cette journée qui s'est terminée par des chants de joie et d'allégresse.

An XII, 18 brumaire (novembre 1803). Le maire de Chemiré-le-Gaudin est autorisé à accepter l'offre que le citoyen Descheres, cultivateur de la commune, a faite de rétrocéder à la commune l'église qu'il avait achetée le 20 messidor an IV (juillet 1796), pour 1000 livres en assignats, qui ne valaient que 622 livres en argent.

An XII, 5 floreal (avril 1804). Depuis deux ans, la commune de Chemiré-le-Gaudin a beaucoup souffert "des gelées et de la grêle" qui ont porté sur les vignes, qui étaient à l'époque un bon produit pour les habitants.

9 décembre 1808. Louis Stanislas Xavier Elisabeth Marie, comte de Tilly, maire de Chemiré-le-Gaudin est autorisé à acheter l'ancien presbytère du sieur Pierre-Bernard Le Marchand, épicier au Mans pour 3 144 frs 22 centimes.

1809. Par décret impérial du 14 décembre 1809, les communes d'Athenay et de Saint-Benoît sont réunies à la commune de Chemiré-le-Gaudin.

17 juillet 1824. Est exposé au Musée de Tessé du Mans, le fusil de récompense, modèle 1817. Cette arme qui s'apparente à celles de la Maison du Roi (Restauration), plus particulièrement le fusil des Gardes du Corps a été fabriqué à 512 exemplaires à la Manufacture de Versailles en 1817. Toutes les garnitures sont en laiton argenté à l'exception de la pièce de pouce (gravée "Vive le Roi") et de la plaque d'attribution qui sont en argent. Ce fusil porte clairement le nom de son destinataire.

Figure un état nominatif des récipiendaires d'armes de récompense, de l'officier, sous-officier et soldat des Armées Royales de l'Intérieur, appartenant au département de la Sarthe, qui ont été présentés par la Commission spéciale, établie en 1816, comme dignes de recevoir des récompenses honorifiques. A été récompensé : Louis Bodereau, jardinier, grade de l'armée : Capitaine, Chemiré-le-Gaudin.

Source de la brochure pour cette page en dehors de celles indiquées : F. Legeay, *Recherches historiques*, extrait des Bulletins de la Société d'agriculture Sciences et arts de la Sarthe.